

74^e Assemblée générale annuelle
Hybride
Samedi 17 août, de 16h00 à 17h30 HAT

Procès Verbaux

Comité exécutif à l'ouverture de l'AGA :

Présidente : Nathalie Gravel
Vice-Présidente : Susan Elliott
Secrétaire-trésorier : Derrek Eberts

Représentant.e.s des divisions :

Atlantique : Carissa Brown
Ontario : Evan Cleave
Prairies : Christopher Malcolm
Québec : Chantal Déry
Ouest : Craig Coburn

Conseiller.e.s :

Heather Castleden
Sinead Early
Christopher Hewitt

Deondre Smiles

Conseiller.e étudiant.e :

Leena Lamontagne Dupuis
Jesse Sutton

Bienvenue

La présidente de l'ACG, Nathalie Gravel, souhaite la bienvenue aux membres présents, ainsi qu'aux membres du comité exécutif qui se sont joints virtuellement à l'assemblée. Elle exprime ses remerciements à tous ceux et celles qui ont pris le temps de participer à la 74^e assemblée générale annuelle (AGA) et a passé en revue quelques lignes directrices générales pour la tenue de la réunion. Le quorum est atteint.

1. Approbation de l'ordre du jour*

Proposition d'adoption de l'ordre du jour de l'AGA 2024

Evan Cleave/Chris Hewitt
Proposition adoptée

2. Approbation du procès-verbal de la 72^e Assemblée générale annuelle*, mercredi 10 mai 2023. Hybride.

Proposition d'adoption du procès-verbal de l'AGA 2023

Evan Cleave/Chris Hewitt
Proposition adoptée

3. Annonces

- a. **Commémorations** – un moment de silence est observé pendant que les noms des personnes décédées sont affichés.
- b. **Prix de premier cycle** – les lauréat.e.s, identifiés par les départements, sont annoncés. Ils recevront une adhésion gratuite d'un an à l'ACG en 2025. Félicitations à tous les gagnant.e.s et merci à tous les départements qui ont soumis des candidats.

- c. **Prix de l'ACG 2024** – les lauréat.e.s des prix de l'ACG 2024 sont annoncés. Merci à tous ceux et celles qui ont proposé un collègue pour un prix de l'ACG, tous les nominés méritaient d'être reconnus.

Susan a présenté aux membres de l'assemblée le prix de mentorat Eric Creighton. Ce nouveau prix de l'ACG sollicitera des candidatures à partir de 2025. Les collègues et amis d'Eric ont présenté à l'ACG une proposition de prix en l'honneur de la mémoire d'Eric.

RAPPORTS

4. *Géographies canadiennes* – Rapport de l'éditeur*

Agnieszka a présenté son rapport sur l'état de la revue pour 2023, sous la direction de l'ancienne rédactrice en chef, Nadine Schuurman, professeur émérite. Agnieszka a repris le rôle de rédactrice en chef en janvier 2024. Les faits saillants de la revue en 2023 comprennent la mise à jour du nom et l'introduction du nouveau logo et du nouveau design de la couverture, la traduction en français des nouvelles directives aux auteurs et la signature de l'accord de transformation entre Wiley et le Réseau canadien de documentation pour la recherche. Cet accord donne à tous les auteurs des institutions canadiennes la possibilité de publier en libre accès. L'accord a entraîné une augmentation de 100 % des publications en libre accès, qui sont passées de 12 en 2022 à 26 en 2023. En conséquence, les articles libres accès ont reçu trois fois plus de vues et deux fois plus de citations. Agnieszka a indiqué que le nombre de téléchargements est devenu moins pertinent et que les vues en ligne sont devenues la mesure la plus importante. La revue a publié deux sections spéciales l'année dernière, toutes les deux avec des rédacteurs invités. En 2023, la revue a reçu 84 soumissions au total, 29 comptes rendus de livres et 55 soumissions originales. Parmi ces soumissions originales, 15 étaient des manuscrits français, un nombre record de soumissions en langue française sur une tendance de 10 ans. Agnieszka a indiqué que le nombre de soumissions originales était légèrement en baisse par rapport au pic de soumissions de 2021. Cependant, les soumissions de l'année en cours augmentent avec 53 à la fin du mois de juin 2024, soit une augmentation de 32,5 % par rapport à la même période de l'année dernière. La revue a envoyé un total de 341 demandes d'examen et a reçu un taux d'acceptation d'invitation d'examineur de 32 %, soit une baisse de 45 % par rapport à 2022. La revue continuera à utiliser deux évaluateurs pour prendre des décisions sur les articles. Agnieszka a souligné l'amélioration du délai de décision de la revue, 59 jours médians pour la première décision, 73 jours médians pour la décision finale, soit 129 jours de moins qu'en 2022, et 139 jours pour la publication en ligne, soit plus de 200 jours de moins qu'en 2019-22. Le nombre total de consultations de revues est légèrement en baisse par rapport aux pics de 2021 et 2022, mais nettement supérieur à la tendance à long terme. Le nombre de consultations pour l'année en cours s'élève à 84,8 K à la fin du mois de juin 2024, soit une augmentation de 15,9 % depuis le début de l'année. La revue a atteint un facteur d'impact record de 1,8 à la fin de l'année 2022. Agnieszka a révélé les meilleurs scores altimétriques, qui identifient la popularité des articles à travers les médias sociaux. Un facteur important des scores est déterminé par X(Twitter), mais elle prévoit que l'altimétrie deviendra moins importante dans un avenir proche.

Proposition d'adoption du Rapport de l'éditeur

Susan Elliott/Derrek Eberts
Proposition adoptée

5. Rapports des officiers :

- a. Rapport du Secrétaire-trésorier
i. États financiers 2023*

Derrek a exprimé ses remerciements à l'ancien secrétaire-trésorier Joseph Leydon pour l'aide qu'il lui a apportée dans la transition vers ce rôle. Derrek a présenté les états financiers vérifiés en soulignant les différences entre 2022 et 2023 et la modeste augmentation des actifs de l'ACG. Il a signalé un léger rajustement des chiffres définitifs de l'année précédente, en expliquant la découverte d'un CPG détenu par l'un des groupes d'étude de l'ACG. La mission d'examen a également permis de découvrir que les

*Les rapports écrits sont disponibles à <https://www.cag-acg.ca/cag-agm-2023>

actifs déclarés pour 2022 étaient plus élevés que la réalité, car deux comptes de placement de l'ACG ont été comptés deux fois. Les actifs de 2022 devraient être inférieurs de 76 000 \$ à ce qui a été déclaré. Ces découvertes ont été ajustées et corrigées pour 2023. Derrek a présenté un résumé du passif de l'ACG, expliquant les fonds détenus en fiducie, les fonds des divisions régionales et des groupes d'étude et les revenus restreints, lesquels ne sont pas accessibles pour les activités quotidiennes de l'ACG. Les revenus reportés de l'Association se composent principalement du compte du 50e anniversaire, qui est réservé au financement des déplacements des étudiant.e.s aux conférences annuelles. Dans l'ensemble, les actifs de l'ACG connaissent une croissance saine et l'Association est en bonne position en ce qui concerne ses actifs et passifs nets.

Les revenus totaux de l'ACG ont augmenté en 2023. Toutefois, l'Association continue d'éprouver des difficultés en ce qui concerne les revenus provenant des adhésions, qui ont encore une fois diminué par rapport à l'année précédente. Le nombre de membres étudiant.e.s demeure constant et sain, tandis que le nombre de membres régulier.e.s diminue, car l'ACG a de la difficulté à retenir les membres étudiant.e.s au-delà de leurs années d'études. Wiley reste une source de revenus importante pour l'ACG, qui reçoit une subvention fixe pour couvrir les dépenses annuelles de la rédaction, ainsi qu'une part des redevances. Ces deux sources sont fournies en dollars américains et dépendent du taux de change au moment du transfert. Les revenus des redevances se sont révélés être un facteur imprévisible pour l'ACG, car le montant total reçu a été nettement plus élevé que prévu dans le projet de budget 2023. Tandis que les recettes totales ont dépassé le budget prévu présenté en 2023, Derrek est prudent de compter sur une croissance continue dans les années à venir en raison de l'augmentation non prévue des redevances.

Les dépenses principales en matière de publications et de fonctionnement du bureau ont diminué en 2023 en raison d'économies ponctuelles. L'ACG a payé moins d'honoraires professionnels car les consultations avec l'ancienne coordinatrice exécutive, Kathryn Laferriere, ont cessé depuis que Philip est pleinement engagé et occupe le rôle d'adjoint exécutif. La publication de GeogNews a été incluse dans le contrat de l'assistant exécutif et, malgré l'augmentation des salaires des rédacteurs en 2023, les frais de rédaction ont diminué par rapport à 2022. Les frais de déplacement ont augmenté en raison du retour aux congrès en présentiel. L'ACG a repris le financement des frais de voyage des membres exécutifs et de la subvention de voyage des étudiants.e..

Proposition d'adoption des États financiers 2023

Evan Cleave/Camille Ouellet Dallaire
Proposition adoptée

ii. Budget 2024

Derrek a présenté le budget, avec les revenus et les dépenses réels pour 2023 et les estimations pour 2024. Une diminution des revenus est prévue pour 2024 en raison de la baisse du nombre de membres et de l'incertitude liée à la projection des revenus des redevances. Jusqu'à ce que des données futures prouvent le contraire, Derrek prévoit que les montants des redevances de 2023 sont une anomalie et qu'ils reviendront aux montants projetables des années précédentes. La participation aux bénéficiaires de ce congrès devrait produire un meilleur rendement qu'en 2023, mais pas suffisamment pour avoir un impact significatif sur les revenus estimés pour 2024. Les dépenses pour 2024 devraient augmenter en raison d'un certain nombre de changements dans le budget. L'ACG n'a pas eu à payer le rachat des cours pour la rédactrice en chef de la revue en 2023, et la nouvelle rédactrice en chef, Agnieszka Leszczynski, n'était pas éligible pour recevoir le rachat de cours pour 2024. Toutefois, les dépenses de publication augmenteront encore de 10 000 \$ en 2024 en raison du financement d'une subvention de recherche pour la rédactrice en chef, au lieu du rachat de cours. Les frais de bureau devraient augmenter en raison des activités habituelles du bureau et de la récente renégociation du contrat de Phil. Le nouveau contrat prévoit une augmentation de salaire et des augmentations annuelles pour tenir compte du coût de la vie. Les dépenses supplémentaires sont liées aux voyages et au congrès annuel lui-même, avec le retour aux réunions en présentiel. Si les redevances ne sont pas aussi élevées qu'en 2023, Derrek prévoit un déficit de 4 825 \$ pour 2024. Derrek a précisé par la suite que les revenus de 2024 comprennent également un legs unique de 10 000 \$ que l'ACG devrait recevoir.

Sur la base des questions et des réactions de l'assemblée, l'exécutif de l'ACG s'est engagé à examiner les dépenses liées au soutien des groupes d'étude et aux activités des membres. Une question a été posée pour savoir si l'ACG disposait d'un fonds de réserve. Derrek a précisé que l'ACG n'a pas de fonds de réserve spécifique, mais qu'elle a des investissements en capital qui pourraient éventuellement servir de réserve. L'Exécutif examinera cette question de manière plus approfondie en interne afin d'identifier une réserve et de déterminer si l'argent des investissements peut être réinvesti dans l'Association et ses membres. Il incombe à l'exécutif d'assumer la responsabilité fiduciaire et la viabilité à long terme de l'association.

Proposition d'adoption du Budget 2024

Chris Hewitt/Pete Whittington
Proposition adoptée

Proposition de nommer Andrews & Co pour les états financiers de 2024

Cynthia Morinville/Chris Hewitt
Proposition adoptée

b. Rapport de la Présidente*

Nathalie a présenté un résumé de son rapport de la présidente soulignant sa deuxième année en tant que présidente de l'ACG et les projets et plans réalisés au cours de son mandat. L'adjoint exécutif, Phil, a également terminé sa deuxième année dans son rôle et est maintenant complètement immergé dans ses fonctions. Nathalie est fière des efforts déployés pour faire du bilinguisme une priorité de l'ACG et espère que ce changement institutionnel se poursuivra au-delà de sa présidence. Elle estime que l'ACG est entre de bonnes mains lorsque la vice-présidente, Susan Elliott, assumera le rôle de présidente. Nathalie reconnaît l'impact de Derrek en tant que nouveau secrétaire-trésorier de l'ACG, qui contribue à la prise de décisions judicieuses pour assurer la viabilité de l'organisation. Elle a félicité Derrek pour sa nomination en tant que nouveau doyen du Luther College à Regina. En raison de la facilité et de la souplesse des réunions virtuelles, le comité exécutif de l'ACG se réunit désormais cinq fois par année, au lieu des deux réunions annuelles précédentes. Cela permet des mises à jour et des interactions plus régulières entre l'exécutif de l'ACG et ses comités. Nous avons maintenu un contact régulier avec nos membres au moyen du site Web de l'ACG, de CAGlist, de GeogNews, du bulletin d'information et de notre nouvelle présence dans les médias sociaux. Grâce aux efforts de la coordinatrice des médias sociaux, Satveer Dhillon, l'ACG a enregistré une augmentation significative de sa présence et de son engagement dans les médias sociaux. La réunion annuelle des directeurs et directrices de département s'est tenue virtuellement en janvier, accueillant plus de 30 responsables de département qui ont échangé sur les développements et les succès de l'année précédente. En raison de l'inflation et de l'augmentation des coûts, une motion a été adoptée lors de l'AGA 2023 afin d'augmenter toutes les cotisations de 5 %, à l'exception des cotisations des membres étudiant.e.s et post-doctorants. Ces cotisations restent inchangées. Cette augmentation est entrée en vigueur en janvier 2024. Les élections de l'ACG ont de nouveau eu lieu pour combler les vacances à venir au poste de conseiller.e étudiant.e francophone et à deux postes de conseiller.e. Les candidats retenus, Yvon Guerrier, Jaimy Fischer et Jenna Dixon, entreront en fonction après l'AGA. L'ACG compte maintenant quatre comités spécialisés, dont deux sont devenus des comités permanents (les comités D et I, et EDIA), un reste informel (le groupe de travail sur les membres) et un nouveau comité a été formé pour examiner et rationaliser la structure de gouvernance de l'Association (le comité de gouvernance). Ces quatre comités s'engagent à apporter des améliorations à l'ensemble de l'organisation et de ses membres. Nathalie a passé en revue la structure du conseil d'administration de l'ACG et les efforts continus déployés pour créer de nouveaux postes de conseillers autochtones avec l'aide de Heather Castleden et du comité D et I. Elle a présenté les prochains congrès de l'ACG et annoncé les hôtes de 2025 (Université Carleton) et de 2026 (Université de Victoria). Nathalie a examiné les données relatives aux membres de l'association, en comparant les chiffres des années précédentes et en notant que le nombre total de membres est resté inchangé par rapport à l'année dernière. L'un des défis auxquels l'ACG est confrontée consiste à retenir les membres étudiant.e.s après l'obtention de leur diplôme. Nathalie a conclu son rapport en souhaitant la bienvenue à Susan dans son nouveau rôle de

*Les rapports écrits sont disponibles à <https://www.cag-acg.ca/cag-agm-2023>

présidente de l'ACG et a remercié le précédent président de l'ACG, Neil Hanlon, pour la motivation et les changements positifs qu'il a apportés pendant son mandat. Elle a également remercié les membres sortants du conseil d'administration pour leur travail dévoué à l'ACG.

Proposition d'adoption du Rapport de la Présidente

Susan Elliott/Arn Keeling
Proposition adoptée

6. Rapports des Divisions

- a. Atlantique*
- b. Québec*
- c. Ontario*
- d. Prairies*
- e. Ouest*

Proposition d'adoption des Rapports des Divisions

Dipto Sarkar/Bernard Momer
Proposition adoptée

7. Affaires nationales et internationales

- a. La Fédération des sciences humaines (FCSH) - Nathalie est la représentante de l'ACG auprès du FCSH.
- b. L'Union géographique internationale (UGI) - Nathalie Gravel, en tant que présidente, rend compte annuellement à l'UGI. Nathalie a annoncé la récente signature de la « Jena Declaration » par l'ACG afin de s'aligner davantage avec l'UGI.

AFFAIRES DIVERSES

8. Mises à jour sur les comités spéciaux et les initiatives de l'ACG

- a. Décolonisation et indigénisation de l'association professionnelle*.
- b. Équité, diversité, inclusion et accessibilité*
- c. Comité de gouvernance de l'ACG*

Susan a informé les membres que le Comité de gouvernance de l'ACG rouvrira la constitution et les règlements de l'Association dans le but de corriger la structure de dénomination de l'organe directeur de l'ACG et de veiller à ce que le langage et l'information soient uniformes dans l'ensemble de l'organisation. Elle précise que les détails seront communiqués aux membres par courriel à l'issue du processus.

- d. Comité des membres de l'ACG*

Proposition d'adopter tous les rapports

Chris Hewitt/Derrek Eberts
Proposition adoptée

9. Nominations de l'assemblée au Comité des élections

En 2025, l'ACG recherchera des candidatures pour un.e Vice-Président.e et un.e conseiller.e étudiant.e anglophone. Le Comité des élections est composé de quatre membres : Présidente sortante en tant que présidente, deux membres choisis parmi les membres présents à l'AGA et un membre du Comité exécutif. Cynthia Morinville et Elijah Bisung, membres de l'ACG, se sont portées volontaires.

Proposition de nomination des candidats à la
Comité des élections

Derrek Eberts/Chris Hewitt
Proposition adoptée

Proposition de l'assemblée présentée en anglais par Nicole Van Lier et en français par Cynthia Morinville

Motion pour affirmer l'engagement de l'ACG envers les droits de l'homme, la décolonisation et la liberté académique en soutien au peuple palestinien. (Le texte intégral de la proposition modifiée est disponible ci-dessous dans les deux langues officielles)

Cynthia Morinville/Ben Woodward

Derrek a abordé le point a. de la proposition concernant le désinvestissement de tout investissement militaire ou affilié à Israël. Il ne s'attend pas à ce que l'identification des investissements liés à l'armée pose problème. Cependant, il n'est pas certain que l'ACG puisse identifier avec suffisamment de détails les investissements qui comprennent des entreprises israéliennes directement ou indirectement liées à la guerre génocidaire en cours à Gaza.

Amendement amical au point a. pour inclure les listes publiées des sociétés cotées en bourse dont il faut se défaire.

Razz Routly/Deondre Smiles
Proposition adoptée

10. Clôture de l'Assemblée

Proposition d'ajournement

Carissa Brown

Comité exécutif à la clôture de l'AGA :

Présidente : Susan Elliott

Présidente sortante : Nathalie Gravel

Secrétaire-trésorier : Derrek Eberts

Représentant.e.s des divisions :

Atlantique : Carissa Brown

Ontario : Evan Cleave

Prairies : Christopher Malcolm

Québec : Chantal Déry

Ouest : Julie Young

Conseiller.e.s :

Christopher Hewitt

Deondre Smiles

Jaimy Fischer

Jenna Dixon

Conseiller.e étudiant.e :

Jesse Sutton

Yvon Guerrier

Philip Thibault (CAG Executive Assistant – Adjoint exécutif de l'ACG)

Motion to Affirm the CAG's Commitment to Human Rights, Decolonization, and Academic Freedom in Support of the Palestinian People

Presented at CAG AGM on August 17, 2024, St John's, NL

Whereas, the ongoing genocidal war in Gaza and the violent crackdown in the West Bank are being perpetuated against the Palestinian people, with direct support from the Canadian government;

Whereas, the Canadian Association of Geographers (CAG) has a responsibility to uphold human rights, academic freedom, and social justice within the academic community;

Whereas, the CAG has committed itself to advancing decolonization, equity, diversity, and inclusion through the formation of ad-hoc committees;

Whereas, the CAG has demonstrated its commitment to human rights and freedom of expression through previous statements in support of the people of Ukraine and other key issues of academic freedom (e.g., Statement on Academic Freedom, drafted on Monday, March 29, 2021 and currently published on the [CAG website](#))

Whereas, Palestinian and global allied academic groups, associations, and unions have called upon international organizations to take decisive actions in support of the Palestinian people;

Therefore, be it resolved that the CAG Board and the Executive Committee take the following actions to express CAG's support for the Palestinian people:

- a) **Disclose and divest** from any of its investments, if at all, in the military industrial complex at large as well as any Israeli companies directly or indirectly linked to the ongoing genocidal war in Gaza. A list of publicly traded companies that are to be divested from have been published by the [American Friends Service Committee](#) and the [UN Human Rights Council](#).
- b) **Issue a public statement** that supports the Palestinian people, and that condemns the Israeli actions in Gaza as a continuation of systematic ethnic cleansing, racial discrimination, and crimes against humanity, which have been ongoing since the 1948 Nakba. The statement should reflect the expertise within the CAG community, comment on the current urbicide and scholasticide in Gaza, and clearly identify the ongoing situation as genocidal.
- c) **Send a communique** to university presidents, research centers, and academic institutions across Canada, urging them to provide substantial support for and protection of Palestinian students, faculty, staff, and their allies. This includes defending their rights to academic freedom and freedom of speech, and taking a stand against anti-Palestinian racism, as well as the harassment, demonization, and silencing of Palestinian voices. The statement should take a stand against the ongoing criminalization and often forceful removal of student encampments by police agencies, including at Memorial University (MUN), the host for this year's CAG 2024.
- d) **Appeal directly** to the Government of Canada, through correspondence and media platforms, to cease all support for Israel. This includes ending financial, military, political, and diplomatic support; imposing an arms embargo on Israel; and calling for an immediate ceasefire, as well as the lifting of the blockade and siege on Gaza.

Motion pour affirmer l'engagement de l'ACG envers les droits de l'homme, la décolonisation et la liberté académique en soutien au peuple palestinien

Présentée lors de l'Assemblée générale annuelle de l'ACG le 17 août 2024, à St John's, Terre-Neuve-et-Labrador

Considérant que la guerre génocidaire en cours à Gaza et la répression violente en Cisjordanie sont perpétrées contre le peuple palestinien, avec le soutien direct du gouvernement canadien;

Considérant que l'Association canadienne des géographes (ACG) a la responsabilité de défendre les droits humains, la liberté académique et la justice sociale au sein de la communauté académique;

Considérant que l'ACG s'est engagée à promouvoir la décolonisation, l'équité, la diversité et l'inclusion par la formation de comités ad hoc;

Considérant que l'ACG a démontré son engagement envers les droits humains et la liberté d'expression à travers des déclarations précédentes en soutien au peuple ukrainien et à d'autres questions liées à la liberté académique (par exemple, la Déclaration sur la liberté académique, rédigée le lundi 29 mars 2021 et actuellement publiée sur le [site de l'ACG](#));

Considérant que des groupes académiques palestiniens et alliés à travers le monde, ainsi que des associations et syndicats, ont appelé les organisations internationales à prendre des mesures décisives en soutien au peuple palestinien;

Par conséquent, il est résolu que le Conseil et le Comité exécutif de l'ACG prennent les actions suivantes pour exprimer le soutien de l'ACG au peuple palestinien :

- a) **Divulguer et désinvestir** tous ses investissements, s'il y en a, dans le complexe militaro-industriel dans son ensemble ainsi que dans toutes les entreprises israéliennes directement ou indirectement liées à la guerre génocidaire à Gaza en cours. Une liste des entreprises cotées en bourse dont il faut se désinvestir a été publiée par le Comité de service des amis américains ([American Friends Service Committee](#)) et le [Conseil des droits de l'homme des Nations Unies](#).
- b) **Émettre une déclaration publique** en soutien au peuple palestinien qui condamne les actions israéliennes à Gaza comme une continuation du nettoyage ethnique systématique, de la discrimination raciale et des crimes contre l'humanité, qui se poursuivent depuis la Nakba de 1948. La déclaration doit refléter l'expertise au sein de la communauté de l'ACG, commenter l'urbicide et le scholasticide actuels à Gaza, et identifier clairement la situation en cours comme génocidaire.
- c) **Envoyer un communiqué** aux présidents d'universités, centres de recherche et institutions académiques à travers le Canada, les exhortant à fournir un soutien substantiel et à protéger les étudiants, les professeurs, le personnel palestiniens, et leurs alliés. Cela inclut la défense de leurs droits à la liberté académique et à la liberté d'expression, ainsi que la prise de position contre le racisme anti-palestinien, le harcèlement, la diabolisation et la suppression des voix palestiniennes. La déclaration doit s'opposer à la criminalisation continue et à l'éviction souvent forcée des campements étudiants par les agences de police, y compris à l'Université Memorial (MUN), hôte de l'ACG 2024.
- d) **Faire appel directement** au gouvernement du Canada, par correspondance et via les plateformes médiatiques, pour la fin immédiate du soutien à Israël. Cela inclut la fin du soutien financier, militaire, politique et diplomatique; l'imposition d'un embargo sur les armes contre Israël; et l'appel à un cessez-le-feu immédiat, ainsi que la levée du blocus et du siège de Gaza.